



[Le Service Economique](#)

[La lettre au format PDF](#)

[Les archives de la lettre](#)

A LA UNE



ZFE (ZONE A FAIBLES EMISSIONS)
 Quel impact sur votre activité professionnelle à partir du 1er juillet 2019 ?
Rencontre avec les entreprises de Gennevilliers le 12 mars à 8h30

[EN SAVOIR +](#)

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Le Clever : 15 550 m² de bureaux dans un immeuble full service, travaillant les espaces collaboratifs dans un parc de 12 hectares mixant bureaux, habitats et commerces...

[EN SAVOIR +](#)

INDUSTRIE



La 9ème semaine de l'industrie du 18 au 24 mars, occasion pour les entreprises industrielles de Gennevilliers de valoriser leur activité auprès du grand public...

[EN SAVOIR +](#)

INFOS PRATIQUES

- Où manger
- Où dormir
- Où réserver une salle de réunion
- Où faire du sport
- Carnet d'adresses
- Cinéma
- Saison culturelle
- Les points de collecte
- Pharmacies de garde
- Urgences
- Gennevilliers magazine
- Plan de la Ville
- Carte du réseau de transport
- Plaquette Service économique

RAPPROCHEMENT ENTREPRISES THEATRE DE GENNEVILLIERS T2G



Retour sur le « Laboratoire d'idées » organisé le jeudi 14 février au Théâtre de Gennevilliers (T2G) en présence d'une quinzaine d'entreprises

[EN SAVOIR +](#)

CREATION D'ENTREPRISES



J'entrepris 92 : Un accompagnement pour les projets de création d'entreprises en phase d'émergence

[EN SAVOIR +](#)

BOITE A OUTILS

- Clubs d'entreprises
- Calendrier, taux, dates...
- Economie locale

COMMERCE RESTAURATION

Ouverture d'un nouveau restaurant : A la Croisée des chemins : Bio et bon marché sur le quartier République

NOUVELLES ENTREPRISES



EN SAVOIR +

- Les nouvelles entreprises 2017
- Rechercher une entreprise
- L'annuaire économique en consultation



TRANSPORT MOBILITE

Circulation douce : Deux stations Velib ' sont désormais opérationnelles, à l'angle des avenues Chausson et Gabriel-Péri et au croisement de la rue Sainte- Geneviève et de l'avenue Lucien-Lanternier.

EN SAVOIR +

NEWSLETTER

- S'inscrire et recevoir le +Eco
- Se desinscrire du +Eco
- La lettre d'information de Gennevilliers



ECONOMIE SOCIALE et SOLIDAIRE

Actualités : Conférence Régionale sur l'Économie Sociale et Solidaire en Ile de France le 11 février 2019 et Concertation actuelle sur le Pacte Pour la croissance de l'Économie Sociale et Solidaire présentée par Christophe ITIER Haut-commissaire à l'Économie Sociale et Solidaire et à l'innovation sociale le 28 novembre 2018.

EN SAVOIR +

VILLE
DE GENNEVILLIERS

177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers

service-ecnomique@ville-genevilliers.fr
www.ville-genevilliers.fr/

Mairie de Gennevilliers
Gennevilliers

A LA UNE - ZFE (ZONE A FAIBLES EMISSIONS)



Quel impact sur votre activité professionnelle à partir du 1er juillet 2019 ? Rencontre avec les entreprises de Gennevilliers le 12 mars à 8h30

Le 12 novembre 2018, le Conseil de la Métropole du Grand Paris a adopté le projet de mise en place d'une ZFE (Zone à faibles émissions), délimitée par l'A 86. 79 communes, parmi lesquelles Gennevilliers, sont comprises dans le périmètre.

Nous rentrons dans une phase de concertation et Patrice Leclerc Maire de Gennevilliers vous convie à venir échanger sur la ZFE le mardi 12 mars à 8H30 Salle du Conseil Municipal Etage E.

Confirmez votre participation en renseignant le formulaire d'inscription ci-dessous :

+ **JE M'INSCRIS** (http://lettre-economique.ville-gennevilliers.fr/pluseco124/formulaire_2019-03-12.htm)

Qu'est-ce qu'une Zone à Faibles Émissions (ZFE) ?

C'est un dispositif, soutenu par l'Etat, destiné à faire baisser les émissions de polluants notamment dans les grandes agglomérations, pour améliorer la qualité de l'air et garantir aux habitants de respirer un air qui ne nuise pas à leur santé. Déjà adopté par 200 villes européennes, il est reconnu comme particulièrement efficace pour réduire les émissions de polluants provenant du trafic routier, la voiture étant l'une des principales sources de pollution en ville...

(<http://lettre-economique.ville-gennevilliers.fr/pluseco124/alaune01.php>)

+ ([HTTP://LETTRE-ECONOMIQUE.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/PLUSECO124/ALAUNE01.PHP](http://LETTRE-ECONOMIQUE.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/PLUSECO124/ALAUNE01.PHP)) **LIRE LA SUITE**
(<http://lettre-economique.ville-gennevilliers.fr/pluseco124/alaune01.php>)

Calendrier de la consultation :

- Janvier 2019 : début de la consultation institutionnelle (maires limitrophes et Île-de-France Mobilités)
- Mars 2019 : synthèse des avis
- Avril 2019 : début de la consultation du grand public
- Juin 2019 : synthèse des avis, et signature par les maires des arrêtés
- Juillet 2019 : entrée en vigueur de la Zone à Faibles Emissions

(<https://www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr/>)

+ D'INFOS ([HTTPS://WWW.ZONEFAIBLESEMISSIONSMETROPOLITAINE.FR/](https://www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr/))

[WWW.ZONEFAIBLESEMISSIONSMETROPOLITAINE.FR](https://www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr/) (<https://www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr/>)

RETOUR À VOTRE LETTRE (<http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco124/lettre.html>)

**VILLE DE
GENNEVILLIERS** ([HTTP://WWW.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/](http://www.ville-genevilliers.fr/))

177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)
www.ville-genevilliers.fr/ (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

Réalisation www.Prod12.com (<http://www.Prod12.com>)

INDUSTRIE



La 9ème semaine de l'industrie du 18 au 24 mars 2019, occasion pour les entreprises industrielles de Gennevilliers de valoriser leur activité auprès du grand public...

Depuis 2011, la Semaine de l'Industrie valorise le secteur de l'industrie et ses acteurs en proposant des événements pédagogiques et de découverte au grand public. Visites d'entreprises, job dating, forums métiers, web-conférences, interventions en classe, forum des métiers, expositions... Chaque année, ce rendez-vous national contribue à renforcer l'attractivité de l'industrie et de ses métiers, précisément auprès des jeunes. Il promeut aussi la mixité des métiers et la place des femmes dans le secteur. Cette année, la « French Fab en mouvement » est à l'honneur de la 9e édition de la Semaine de l'industrie.

Labellisez votre événement avant le 11 mars 2019

Tous les acteurs (entreprises, fédérations industrielles, établissements scolaires et de formation, etc.) sont invités à se mobiliser et à labelliser leur événement avant le lundi 11 mars 2019, via la plateforme dédiée « Semaine de l'Industrie » :

COMMENT INSCRIRE SON ÉVÉNEMENT EN 2019 ?

(<https://www.semaine-industrie.gouv.fr/accueil/comment-inscrire-evenement-2019>)

+ ([HTTPS://WWW.SEMAINE-INDUSTRIE.GOUV.FR/ACCUEIL/COMMENT-INSCRIRE-EVENEMENT-2019](https://www.semaine-industrie.gouv.fr/accueil/comment-inscrire-evenement-2019)) WWW.SEMAINE-INDUSTRIE.GOUV.FR/ACCUEIL/COMMENT-INSCRIRE-EVENEMENT-2019 (<https://www.semaine-industrie.gouv.fr/accueil/comment-inscrire-evenement-2019>)

Zoom sur la French Lab

Cette année, la « French Fab en mouvement » est à l'honneur de la 9e édition de la Semaine de l'industrie. La French Fab est la marque de référence des savoir-faire et des acteurs industriels français. Vitrine de nos savoir-faire industriels.

Elle a pour objectif de fédérer les entreprises de toutes tailles (PME, ETI, grands groupes industriels) autour des valeurs communes de l'industrie du futur : innovation, excellence, numérique, nouveaux modèles d'affaires et moyens de production, nouvelles compétences et nouvelles organisations du travail. La French Fab participe à la

valorisation de l'excellence industrielle française, à l'attractivité des métiers du secteur et au développement de parcours professionnels.

+ **WWW.LAFRENCHFAB.FR** (<https://www.lafrenchfab.fr/>)

RETOUR À VOTRE LETTRE (<http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco124/lettre.html>)

**VILLE DE
GENNEVILLIERS** ([HTTP://WWW.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/](http://www.ville-genevilliers.fr/))

**177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers** (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)
www.ville-genevilliers.fr/ (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

Réalisation www.Prod12.com (<http://www.Prod12.com>)

RAPPROCHEMENT ENTREPRISES – THÉÂTRE DE GENNEVILLIERS T2G



Retour sur le « Laboratoire d'idées » organisé le jeudi 14 février au Théâtre de Gennevilliers (T2G) en présence d'une quinzaine d'entreprises

Daniel JEANNETEAU, metteur en scène et directeur du T2G, a d'abord fait la visite des espaces, notamment différents plateaux, les terrasses et le restaurant Youpi. Des échanges fructueux sur les relations à venir entre théâtre, entreprises et salariés ont ensuite révélé tous les possibles points de rencontre avec la culture (rencontre avec les artistes, découverte de la programmation, ateliers destinés aux salariés) mais aussi avec le lieu (restaurant célébré par la presse et accessible, privatisation des espaces, évènements).

Un prochain rendez-vous sur le temps du déjeuner pourra être l'occasion de continuer ces échanges :

Mercredi 3 avril 2019 à 12h30 : Découverte de l'œuvre sonore « Les heures creuses » en présence de l'artiste Dominique PETITGAND.

Pour confirmer votre présence et pour plus d'informations sur le projet, contactez :

Clémence CREFF, Léa MAGUIRE, Alice Faure-DUMONT
sciencespo2g@gmail.com (mailto:sciencespo2g@gmail.com)
06.79.06.85.67 // 06.75.10.50.19 // 06.40.50.05.99

+ **LIRE L'ARTICLE DE LIBERATION** (http://lettre-economique.ville-gennevilliers.fr/pluseco124/docs/tg2-rapprochement_liberation.pdf)

+ **PLAQUETTE DE PRÉSENTATION DU TRAVAIL DES ÉTUDIANTES** (<http://lettre-economique.ville-gennevilliers.fr/pluseco124/docs/tg2-rapprochement.pdf>)



RETOUR À VOTRE LETTRE (<http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco124/lettre.html>)

VILLE DE
GENNEVILLIERS ([HTTP://WWW.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/](http://www.ville-genevilliers.fr/))

177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)
www.ville-genevilliers.fr/ (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

CRÉATION D'ENTREPRISES



J'entreprends 92 : un accompagnement pour les projets de création d'entreprises en phase d'émergence

Vous souhaitez créer votre entreprise dans le 92 et êtes sans emploi ? Vous avez trouvé LA bonne idée mais vous ne savez pas par où commencer ? Vous aimeriez avoir un accompagnement renforcé pour la développer ?

N'attendez plus, la programme J'entreprends 92 est fait pour vous !

Présentation du dispositif

« J'entreprends 92 » c'est :

- > 6 mois d'accompagnement avec 2 jours de formation dans nos locaux,
- > Une promotion de 15 créateurs d'entreprise,
- > 50 ateliers collectifs soit 300h de formation sur l'entrepreneuriat,
- > Un coaching renforcé grâce à des entretiens individuels,
- > Une mise en réseau avec des experts métier,
- > Un espace dédié à l'entrepreneuriat chez Work&Share à Clichy.

J'entreprends, dans les faits

Le programme « J'entreprends » ce sont 6 promotions de créateurs à Bordeaux, une duplication dans les Hautes-Pyrénées en 2018 et une nouvelle dans les Hauts-de-Seine pour 2019. Ce sont 60 entreprises créées pour 69 emplois.

Pour plus d'informations pour intégrer « J'entreprends 92 », contactez amandine.duchossoir@suez.com (mailto:amandine.duchossoir@suez.com).

+ **EN SAVOIR PLUS** (http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco124/docs/Fiche_explicative_Jentreprends92.pdf)

COMMERCE RESTAURATION



Ouverture d'un nouveau restaurant : A la Croisée des chemins : Bio et bon marché sur le quartier République

« *Malgré mes 30 années dans la restauration, je ne connaissais pas du tout ce concept. Maintenant j'en prépare souvent à la maison.* ». Depuis le mois dernier, Patrick BUGLIO gère cette annexe du restaurant « Le Castel ». Sa spécialité : les bouddha bols ; une assiette végétarienne ou végétalienne, composée de produits frais et bios (céréales, légumineuses, légumes variés, fruits secs et graines).

Une cuisine inventive et savoureuse qui fait voyager les papilles aux quatre coins du globe, du Mexique au Liban et jusqu'en Asie. Les plus gourmands peuvent compléter le plat avec une plancha de bœuf, poulet, saumon ou calamars... Le tout, accompagné d'un dessert : cupcake citron, cheesecake, gâteau chocolat pistache ou salade de fruits... Il y en a pour tous les goûts.

Une dizaine de travailleurs en situation de handicap préparent les plats, sous les yeux bienveillants de Patrick et de deux moniteurs. « *Il y a une bonne équipe. Je suis polyvalente. J'aime bien exercer différents postes* », explique Judith, qui va passer prochainement un VAE (validation des acquis de l'expérience) pour le service en salle. Même discours pour Kamal, qui met du cœur à l'ouvrage derrière les fourneaux. « *Nous avons dû apprendre à manier du matériel de cuisine, comme le robot ou le presse-agrumes et des nouvelles méthodes de travail. Ce n'était pas évident au début.*»

Résidence intergénérationnelle Carmen-Gérard

2 rue de Bergkamen

Tél : 01 40 86 25 23.

A la carte, de 3,50 à 7,50 €. Formule : de 10,50 à 16 €.

Du lundi au vendredi, de 8h à 10h et de 12h à 15h.

RETOUR À VOTRE LETTRE (<http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco124/lettre.html>)

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Pacte de Croissance de L'Économie Sociale et Solidaire

Actualités : Conférence Régionale sur l'Économie Sociale et Solidaire en Île de France le 11 février 2019 et Concertation actuelle sur le Pacte Pour la croissance de l'Économie Sociale et Solidaire

présentée par Christophe ITIER Haut-commissaire à l'Économie Sociale et Solidaire et à l'innovation sociale le 28 novembre 2018.

>>> Conférence Régionale sur l'ESS : l'Économie sociale et solidaire en Île-de-France le 11 février 2019

A cette occasion, la région a présenté la stratégie régionale qui vise à :

- **Faciliter** l'accès des acteurs de l'ESS aux aides régionales dédiées aux start-up, PME et TPE
- **Proposer** un accompagnement personnalisé : conseils, mise en réseau, mentorat, financement
- **Soutenir** le rapprochement avec des grands groupes pour plus d'efficacité

Quels enjeux ?

- **Intégrer** l'ESS à la stratégie et aux outils de développement économiques régionaux,
- **Accompagner** les structures de l'ESS de l'amorçage au changement d'échelle,
- **Contribuer** à l'apport d'activité aux structures de l'ESS,
- **Structurer** un écosystème lisible et efficace,
- **Promouvoir** les structures de l'ESS comme des acteurs économiques à part entière.

Quelles actions ?

- **Promouvoir** les dispositifs d'aides régionales: PM'up, Innov'up, Innov'up auprès des structures de l'ESS,
- **Améliorer** l'accès aux fonds européens,
- **Accroître** la commande publique en faveur des structures ESS notamment grâce au développement des clauses sociales dans les marchés publics (leur part devra être portée à 25% d'ici la fin de la mandature),
- **Mettre en place** d'un programme d'accompagnement de haut niveau pour les « champions de l'ESS » grâce à l'Accélérateur,
- **Faciliter** les liens d'affaires et les coopérations innovantes grâce au Club Social Business.

Pour plus d'information :

>>> **Pacte pour la croissance de l'ESS :**

Le pacte de croissance pour l'ESS lancé le 28 novembre 2018. Il s'articule autour de 3 axes stratégiques :

Libérer les énergies des entreprises de l'économie sociale et solidaire

- **Mieux reconnaître et développer l'innovation sociale :** lancement d'un fonds de promotion et d'évaluation de l'impact social et environnemental doté d'1 M€. Création d'ici à 2020 d'un référentiel définissant l'innovation sociale, afin que l'ESS ait accès aux dispositifs de financements dédiés à l'innovation technologique (Jeune entreprise innovante, Crédit impôt recherche). Il est également prévu de "fluidifier la procédure" qui permet d'obtenir l'agrément ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale), les entreprises des secteurs culturel, environnemental et de solidarité internationale pourront désormais y prétendre.

- **Consolider les modèles économiques des entreprises de l'ESS et activer de nouveaux leviers de croissance** : le plafond de chiffre d'affaires que peuvent réaliser les associations sans remettre en cause leur caractère non-lucratif va être relevé de 60 000 € à 72 500€ ; le mécénat des petites entreprises sera favorisé : le versement éligibles à la déduction d'impôts s'élèvent à 10 000€ (contre 0.5% du chiffre d'affaires auparavant). Par ailleurs, "toutes les entreprises" de l'ESS bénéficieront chaque année, à partir de 2019, de 1,4 milliard d'euros d'allègements de cotisations patronales.

- **Soutenir la création et l'amorçage des entreprises de l'ESS par des outils de financement adaptés :** Le Fonds d'innovation sociale, lancé par Bpifrance en 2014, va ainsi passer de 10 à 21 millions d'euros. Via le French Impact, trois autres fonds d'amorçage avec un objectif de 80 millions d'euros, seront lancés dès 2019.

- **Développer des achats et une commande publique responsable :** développer une plateforme unique de référencement, les administrations seront classées selon la part des marchés publics orientés vers les entreprises de l'ESS, ouvrir le dispositif de BPIFrance "Avance+" aux entreprises de l'ESS.

Renforcer l'influence et le pouvoir d'agir de l'ESS

Afin que ses intérêts soient mieux intégrés avant toute réforme, le gouvernement prévoit de créer une réunion interministérielle annuelle, présidée par le premier ministre, dans laquelle seront anticipés les impacts des réformes en cours. Il souhaite aussi unifier les instances représentatives du secteur d'ici à 2020, pour qu'elles parlent d'une seule voix et se fassent mieux entendre. Réformer le Conseil Supérieur de l'ESS, en concertation avec les parties prenantes.

Placer l'économie sociale et solidaire au cœur de l'agenda européen et international

Relancer un agenda européen pour l'ESS, favoriser l'intégration de l'ESS dans les politiques européennes, créer des opérateurs de proximité afin de favoriser l'accès aux fonds européens, renforcer la place de l'ESS dans le programme Erasmus+, renforcer la place de l'ESS dans la politique de coopération internationale de la France, organiser au printemps 2019 à Paris, une rencontre internationale des États, institutions et acteurs en faveur du développement de l'ESS et de l'innovation sociale.

(<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/gouvernement-presente-pacte-croissance-leconomie-sociale-et-solidaire>)

+ ([HTTPS://WWW.ECOLOGIQUE-SOLIDAIRE.GOUV.FR/GOUVERNEMENT-PRESENTE-PACTE-CROISSANCE-LECONOMIE-SOCIALE-ET-SOLIDAIRE](https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/gouvernement-presente-pacte-croissance-leconomie-sociale-et-solidaire)) WWW.ECOLOGIQUE-SOLIDAIRE.GOUV.FR (<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/gouvernement-presente-pacte-croissance-leconomie-sociale-et-solidaire>)

TRANSPORTS MOBILITE



Circulation douce : Deux stations Velib' sont désormais opérationnelles, à l'angle des avenues Chausson et Gabriel-Péri et au croisement de la rue Sainte-Geneviève et de l'avenue Lucien-Lanternier.

Un tiers des Vélib' sont électriques et disposent de fonctionnalités innovantes. La batterie se recharge automatiquement lorsque le vélo est en station et il est possible de parcourir de plus grandes distances à moindre effort : le centre de Paris n'est plus qu'à 30 minutes environ de Gennevilliers ! Le tableau de bord affiche la distance parcourue, le temps de location, mais également des informations de navigation. La station au Luth dispose de 27 vélos contre 20 dans le Quartier République, en attendant, dans les prochains mois, l'ouverture d'un troisième site à proximité de la gare de Gennevilliers (RER C) et 4 stations sur Asnières au gare RER des Grésillons et aux stations de Métro : Gabriel Péri, Les Agnettes et les Courtilles.

(<https://www.velib-metropole.fr/service>)

+ (<HTTPS://WWW.VELIB-METROPOLE.FR/SERVICE>) <WWW.VELIB-METROPOLE.FR/SERVICE> (<https://www.velib-metropole.fr/service>)

RETOUR À VOTRE LETTRE (<http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco124/lettre.html>)

VILLE DE
GENNEVILLIERS (<HTTP://WWW.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/>)

177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)
www.ville-genevilliers.fr/ (<http://www.ville-genevilliers.fr/>)